

# 1. La proposition infinitive

## Caractéristiques essentielles

- La proposition infinitive est une subordonnée qui n'est introduite par aucun mot subordonnant.
- Son verbe est à l'infinitif ; il a son sujet propre, toujours exprimé et différent du sujet du verbe principal.
- La proposition subordonnée infinitive est toujours complément d'objet direct d'un verbe qui exprime un témoignage des sens, comme *voir, regarder, entendre, écouter, sentir*, et aussi des verbes *laisser* et *faire*.

Ex. 1. « Des barques se croisent sur le Rhin ; on entend <les rames *couper* la vague>, on voit <*frissonner* les voiles.> » (V. Hugo)

[Les rames couper la vague] : prop. infinitive, c.o.d. de « entend » ; « les rames » est sujet de l'infinitif *couper*.

[Frissonner les voiles] : prop. infinitive, c.o.d. de « voit » ; « les voiles » est sujet de l'infinitif *frissonner*.

2. Il espère *réussir*.

Le sujet de *réussir* est le même que celui d' « espère » (« il ») : **il n'y a pas** là de proposition infinitive.

# 2. La proposition participiale

## I. Définition

- C'est une subordonnée qui n'est introduite par aucun mot subordonnant
- Son verbe est au participe présent ou passé ; il a son sujet propre qui n'a aucune fonction dans le reste de la phrase.

Ex. 1) « *Ayant parlé de cette sorte, le nouveau saint ferma sa porte.* » (La Fontaine, VII, 3) 1

le groupe souligné comprend un verbe au participe passé actif « *ayant parlé* »

Le sujet de ce verbe est « *le nouveau saint* » qui est lui-même sujet du verbe principal « *parla* » : **ce n'est donc pas** une proposition participiale (mais un groupe participe apposé au sujet).

2) *Les parts ayant été faites, le lion parla.*

Le groupe souligné comprend un verbe au participe passé passif « *ayant été faites* » dont le sujet « *les parts* » n'a aucune autre fonction dans le reste de la phrase.

Le groupe souligné est une proposition participiale.

## II. Fonction de la proposition participiale

La proposition participiale est complément circonstanciel du verbe de la principale.

Elle peut être complément circonstanciel

- de temps : Ex. *Les parts ayant été faites, le lion parla.*

[= Quand les parts eurent été faites...]

prop. participiale, compl. circ. de temps de « parla »

- de cause : Ex. *La neige tombant depuis la veille, toutes les routes étaient bloquées.*

[= Comme la neige était tombée depuis la veille ...]

prop. participiale, compl. circ. de cause de « étaient bloquées ».

- de condition : Ex. *La chance aidant, les explorateurs reviendront sains et saufs.*

[= Si la chance les aide...]

prop. participiale, compl. circ. de condition de « reviendront ».

# 3. La proposition subordonnée interrogative indirecte :

La **proposition interrogative** indirecte est une subordonnée introduite soit par la conjonction *si*, soit par un terme interrogatif : pronom (*qui, que, quoi, lequel*), déterminant (*quel*) ou adverbe (*comment, pourquoi, où, quand, combien*). Dis-moi s'il est heureux et ce qu'il compte faire. J'ignore qui il a rencontré. Personne ne comprend comment elle a pu obtenir ces renseignements. Je me demande quelle sera sa réaction.

Les subordonnées interrogatives dépendent d'un verbe qui contient dans son sens une **question** (*demander*) ou une valeur négative (*ignorer, ne pas savoir...*).

Sur le même principe, il existe des propositions subordonnées exclamatives indirectes. Observez comme il a fait des progrès. Vous savez à quel point il est attaché à ce projet.